

L'électricité, la solution bas carbone et compétitive pour remplacer le fioul

EDF se félicite des décisions prises par le Gouvernement pour encourager les ménages à remplacer leurs chaudières fioul, grâce à des primes à la conversion. C'est l'occasion pour eux de penser à s'équiper de moyens de chauffage modernes à la fois plus performants, moins coûteux et plus confortables, c'est-à-dire des équipements électriques bas carbone tels que les pompes à chaleur.

Les pompes à chaleur captent l'énergie renouvelable et gratuite présente dans l'air ou le sol et restituent au logement jusqu'à quatre fois plus d'énergie qu'il n'en consomme. Leur bilan carbone est extrêmement avantageux : jusqu'à 90% d'émissions de CO₂ en moins par rapport au fioul et environ 75-85% en moins par rapport au gaz et au GPL. Enfin, grâce à leur grande efficacité énergétique, les pompes à chaleur permettent de réduire la facture d'énergie : environ 60% par rapport au fioul et environ 40% par rapport au gaz ou au GPL.

Il existe d'ores et déjà des dispositifs d'aides financières¹ permettant aux ménages de réduire fortement le coût d'installation d'une pompe à chaleur. Pour aller plus loin, EDF a mis en place dès 2017 sa Prime Energie qui peut représenter jusqu'à quelques milliers d'euros sur des travaux de rénovation énergétique, en particulier le remplacement des chaudières. Pour plus de sérénité, EDF propose aussi de mettre en relation ses clients avec des artisans qualifiés grâce à son réseau Partenaires Solutions Habitat. EDF propose également des outils d'aide à la préparation des travaux tels qu'un simulateur en ligne d'économie d'énergie.

Pour EDF, l'avenir est à l'électricité dans les logements. Elle permet aujourd'hui le développement d'équipements performants qui procurent aux consommateurs davantage de confort grâce au pilotage des équipements et facilitent les économies d'énergie. Produite en France par EDF grâce au nucléaire et aux énergies renouvelables, c'est aussi une source d'énergie très faiblement émettrice de CO₂ ce qui en fait un levier majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur medias.edf.com

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 35,1 millions de clients, dont 26,5 millions en France. Il a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 70 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

¹ Aides ANAH, Crédite d'impôt Transition Énergétique, Certificats d'Économie d'Énergie et en particulier le dispositif « Coup de Pouce »